

Numéro 13 – Mai 2022



Réunion inter-associations du 17 mars 2022 salle du conseil de la mairie (Photographie Jean VEDEL)

Après des mois de mise en sommeil à cause de la crise sanitaire l'heure est à la remobilisation pour le monde associatif de notre commune !

#### LA PRESSE PARLE DE NOUS

## le dauphiné









#### COMMUNICATION ...

Renforcer au quotidien le lien avec vous, tel est l'objectif de la municipalité.

Pour cela, deux supports (Le site internet et PanneauPocket) viennent compléter le Journal municipal. Ils sont mis à votre disposition et actualisés chaque jour.

N'hésitez pas à les consulter!



1862 connexions en avril 2022 pour une moyenne de 500 connexions par semaine



151 smartphones ou tablettes utilisent actuellement « PanneauPocket » avec 1513 lectures en avril 2022

#### **SOMMAIRE**

Éditorial

**02.** La presse parle de nous

**03.** Éditorial

**04.** Les travaux

**07.** Les Finances

12. L'urbanisme

**13.** L'environnement

**16.** L'école, le périscolaire et le centre de loisirs

**19**. Parlons-en

**21**. Les infos pratiques et les évènements à venir

**24.** État civil

Regard vers La Sure en Chartreuse n° 13 Journal municipal d'information de la commune de La Sure en Chartreuse

**Directrice de la publication** : Virginie RIVIÈRE

Commission communication: Fabrice BERNARD-GUELLE, Jean-François BETEAU, Annie GENÈVE, Sophie LELEU, Virginie RIVIÈRE, Jean VEDEL

Photographies: Éliane GENÈVE, Rolande HOUDARD, Pierre-Luc MARTINEZ, Cabinet d'urbanisme LOUP MENIGOZ, Pays Voironnais, Albin RIBEIRO, Jean VEDEL, Google (Libre de droit)

Conception et mise en page : Jean VEDEL

Impression: 1. PRIM Seyssins

Tirage: 480 exemplaires.

Ce début d'année 2022 est placé sous le signe du lancement de la révision de nos PLU.

Nous sommes accompagnés pour ce dossier par le cabinet Loup-Menigoz, les services de la Préfecture et le Pays Voironnais. Une délibération a été prise le 28 février dernier afin d'officialiser le démarrage de cette longue analyse qui devrait voir son issue d'ici environ 2 ans.

Pour rappel, cette révision est devenue obligatoire afin de rendre conformes nos documents d'urbanismes actuels.

Vos élus se réunissent très régulièrement pour analyser, travailler et élaborer un futur document qui devra régir notre urbanisme pour les prochaines années à venir. Vous serez conviés de manière régulière à participer à des réunions publiques ; nous espérons vous y rencontrer nombreux. Un PLU unifié pour la Sure En Chartreuse permettra d'instruire au mieux les demandes d'urbanisme et aura pour vocation, entre autres, de protéger nos paysages.

Ce travail essentiel est dirigé avec beaucoup d'implication par Laurence ESCALLIER, 1ère adjointe en charge de l'urbanisme. Je souhaite la remercier pour la qualité et la pertinence de son travail. Elle est épaulée par les membres de la commission urbanisme qui sont assidus aux réunions et par Sylvie ABRANTES, secrétaire de mairie en charge de l'urbanisme. Un grand merci à tous pour ce travail très important pour notre commune.

Un point sur les travaux de l'école :

Vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin du choix fait par la commune pour le nouveau système de chauffage de notre école. Nous avons fait le choix d'un système de géothermie pour lequel nous avons bénéficié d'une subvention de l'ADEME. Les puits qui permettront de récupérer les calories naturelles du sol seront creusés courant juin. Leur exploitation permettra d'éviter la consommation d'énergies fossiles. La meilleure des énergies est encore celle que l'on ne consomme pas !

Malgré la situation tendue pour la fourniture des matériaux notamment, l'ensemble des travaux de l'école suivent pour le moment le calendrier annoncé. Les enfants devraient pouvoir bénéficier de la nouvelle cantine et des locaux isolés à la rentrée prochaine. Je ne doute pas que ce nouvel environnement d'apprentissage les rendra encore plus assidus dans leurs études!

Enfin, cette édition vous permettra également de prendre connaissance de nos dépenses 2021 et de notre budget 2022. Vous pourrez noter une bonne maîtrise de nos dépenses et un suivi rigoureux de nos investissements. Cette bonne gestion financière de notre commune nous a permis de voter un maintien des taux d'imposition communaux pour 2022.

En conclusion, vous pouvez constater que ça bouge à La Sure! Votre équipe municipale est dynamique. Elle travaille à préserver le passé, à gérer le présent et à préparer notre commune à l'avenir. J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer très prochainement soit lors d'une réunion publique PLU soit à l'occasion d'une autre manifestation.

#### Virginie RIVIERE

#### Point sur les travaux de l'école

Cela fait presque un an que les travaux de l'extension et la rénovation de l'école ont débuté. Un des plus gros projets pour la commune puisqu'il s'agit de la construction d'un bâtiment périscolaire avec le réaménagement existant de l'ancienne école.

La superficie totale de l'extension est de 275 m². 115 m² sont consacrés au réfectoire qui comprendra, entre autre une vaste salle à manger éclairée de larges baies vitrées. Le reste, soit 160 m² sera réservé à la salle de mise en chauffe des plats, à la salle des maîtres, au bureau périscolaire ainsi qu'à un dortoir pour les tout petits. Le réfectoire aura une capacité d'accueil supérieure à la capacité actuelle.

Ces travaux devraient être terminés d'ici fin août pour une mise à disposition à la rentrée de septembre 2022. Le coût de l'opération se monte à 1,6 million d'euros avec des dotations émanant du Département, de la Communauté de Communes et de l'État.

#### Les travaux de l'extension :

Les fondations ont été réalisées au mois de septembre dernier, suivies du gros œuvre.

À ce jour, l'ossature bois du bâtiment est posée avec une isolation en laine de bois. L'étanchéité du toitterrasse est terminée et va permettre prochainement sa végétalisation. Le bâtiment est désormais totalement hors d'eau et hors d'air et a atteint sa vitesse de croisière.

Les travaux extérieurs se finalisent avec la pose de la couverture et du bardage.

Les travaux de second œuvre (lots techniques : placo, électricité, chauffage ...) sont en cours.

**Prochaine étape** : Forage pour la géothermie *(cf. article Environnement page 8)*, au sud-est aménagement d'une cour à l'usage de la maternelle et du périscolaire, plancher chauffant, pose des menuiseries, sol peinture... sans oublier les équipements de la cuisine.

#### Les travaux de rénovation :

Pour réaliser des économies d'énergie, l'accent est mis sur l'isolation et le chauffage. Ainsi, il est prévu d'isoler les murs par l'extérieur, remplacer la couverture existante par un bac acier, et ajout d'isolant soufflé sur les faux plafonds.

Le chauffage sera alimenté par la géothermie.

Ces travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires d'été pour ne pas gêner élèves et enseignants. Conjointement à ce projet il a été décidé de profiter des travaux pour rénover les sanitaires.

Élèves et enseignants devraient prendre possession de leurs nouveaux locaux au retour des grandes vacances.



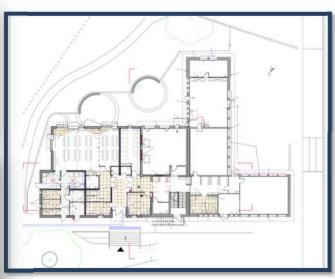
### Le chantier au fil des mois ...



























Regard vers La Sure en Chartreuse Le Journal - n° 13 - Mai 2022

### • Point sur les travaux d'eau potable et d'assainissement

# Des travaux d'assainissement d'envergure

Courant avril 2020, le Pays Voironnais a engagé des travaux d'envergure en vue de mettre en assainissement collectif la majorité des secteurs de la commune de La Sure en Chartreuse (bourg de Saint Julien de Ratz, hameaux de l'Ayat et du Col de La Placette, bourg de Pommiers La Placette,....). Les travaux arrivent maintenant à leur terme, mais un problème d'ordre foncier ne permet pas encore de finaliser le chantier et de mettre en service tout le réseau. Nous espérons que cette difficulté se résoudra rapidement.



En effet, ces travaux d'assainissement sont faits pour de répondre permettre des problématiques de salubrité publique et de protection de l'environnement : suppression des rejets directs et indirects d'eaux usées dans les cours d'eau, suppression des dispositifs de traitement autonome (fosse septique ou fosse toutes eaux) non conformes induisant une pollution des sols, etc. Ces travaux permettront en outre une

valorisation des biens immobiliers de la commune, d'autant qu'ils s'accompagnent également d'une réhabilitation et d'un renforcement du réseau d'eau potable.

### Rendre efficace l'investissement du Pays Voironnais sur notre commune

Ce ne sont pas moins de 5,5 M€HT que le Pays Voironnais aura investis sur la commune de la Sure en Chartreuse pour cette opération.

Néanmoins, cette dernière ne pourra s'avérer réellement efficace que si un effort est également consenti par chaque propriétaire raccordable. En effet, dès que le réseau d'assainissement sera opérationnel, il sera demandé à chaque propriétaire d'y acheminer uniquement leurs eaux usées (eaux de vos sanitaires, cuisine...) sans attendre le délai légal de 2 ans.

# Une action environnementale pour la commune

Concernant le devenir des eaux usées : au lieu de polluer les sols ou les cours d'eau, elles seront dirigées jusqu'à la station d'épuration Aquantis située au bord de l'Isère et à cheval sur les communes de Moirans et Voreppe. Cette station en pleine rénovation traitera non seulement plus efficacement vos eaux usées, mais elle les valorisera en biogaz et en fertilisant pour l'agriculture. Cela vaudra donc la peine de contribuer également au plus vite à cette action environnementale.

**Albin RIBEIRO** 

#### LES FINANCES

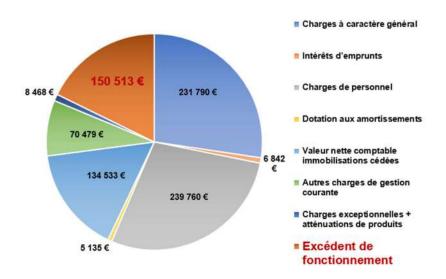
#### FINANCES 2021 et PERSPECTIVES 2022

**Lors du Conseil Municipal du 14/04/2022**, les élus ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2021, présentant un excédent de fonctionnement de 150 513 € et un excédent d'investissement de 329 849 € englobant le report antérieur.

### **FINANCES 2021**

• Sur le fonctionnement en dépenses il est à signaler une augmentation de 25 000 € par rapport à 2020, sans tenir compte de la valeur nette comptable du terrain et matériel cédés (134 533 €). Cette augmentation est liée principalement à la souscription d'une assurance dommages ouvrage pour la création du bâtiment périscolaire, et à la hausse tarifaire des frais d'énergie. Les charges de personnel sont stables ainsi que les charges courantes.

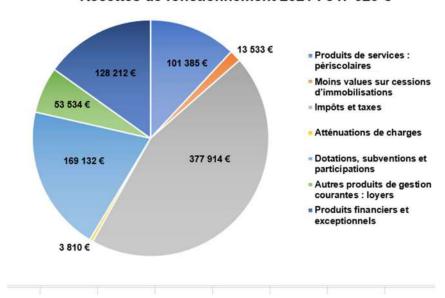
#### Dépenses de fonctionnement 2021 : 847 520 €



• Sur le fonctionnement en recettes il est à constater une augmentation de 62 300 €, hors prix de vente du terrain et matériel 121 000 € et moins-value sur ces cessions de 13 533 €. Cet écart favorable trouve ses origines dans la vente d'une coupe de bois et d'une dotation exceptionnelle pour perte de recettes 2020 liée à la crise sanitaire.

Le bon résultat positif de fonctionnement de 150 513 € améliore notre trésorerie nécessaire pour financer nos travaux sur le bâtiment périscolaire en 2022.

#### Recettes de fonctionnement 2021 : 847 520 €

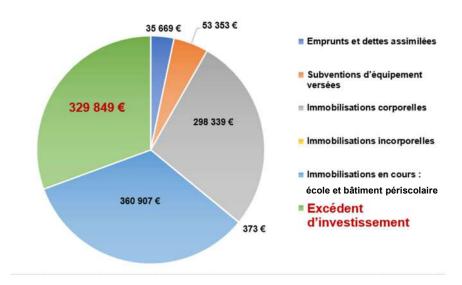


#### • Les dépenses d'investissements se sont portées essentiellement sur :

La construction du bâtiment périscolaire : 360 900 €, l'implantation d'un filet de protection contre chute de pierres :

125 600€, l'acquisition de gros matériels : 63 900 €, la participation sur travaux d'éclairage, électricité : 53 400 €, l'amélioration de la voirie et défense incendie : 26 700 €, des remboursements en capitaux des emprunts : 35 700 €, divers autres investissements : 82 441 €

#### Dépenses d'investissement 2021 : 1 078 490 €

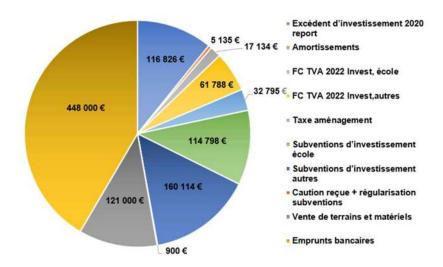


#### • Les recettes d'investissements se résument :

Aux ventes terrain et matériel : 121 000 €, aux emprunts souscrits : 448 000 €, aux subventions (État, Département, CAPV) : 275 000 €, à l'excédent d'investissement 2020 : 116 826 €, aux autres taxes d'aménagement, Tva : 111 700 €, à diverses autres recettes : 5 964 €

Le résultat d'investissement de + 213 022 € assurera le financement des travaux du bâtiment périscolaire.

#### Recettes d'investissement 2021 : 1 078 490 €

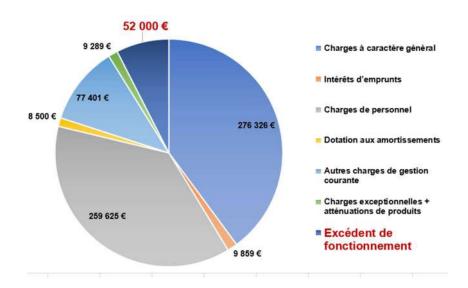


### PERSPECTIVES 2022

• Le budget fonctionnement 2022 en dépenses pour un montant de 641 000 € sera à la hausse de 14 % soit + 78 500 €.

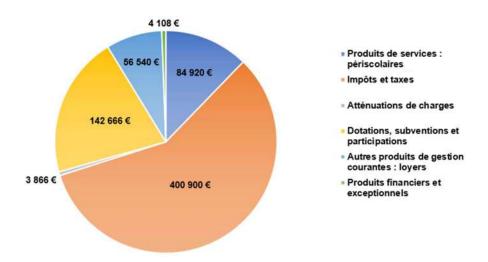
Cette augmentation proviendra : des charges de personnel (revalorisation des salaires – point d'indice à la hausse et création d'un emploi à temps partiel pour faire face à l'établissement du nouveau PLU ainsi qu'à de gros entretiens voiries et matériels (tracteurs).

#### Dépenses de fonctionnement 2022 : 693 000 €



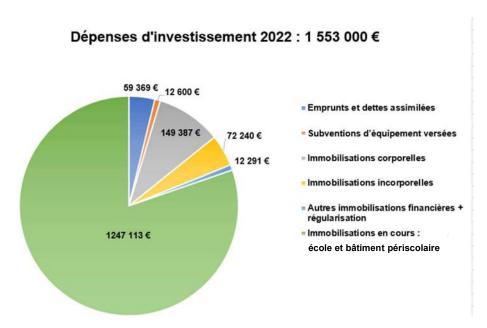
• Quant aux recettes de fonctionnement 2022 pour un montant de 693 000 € et estimées à la baisse (-1,80%) elles permettront de dégager un résultat excédentaire de 52 000 €, nécessaire pour faire face à nos remboursements de capitaux d'emprunts. Les recettes d'impôts seront en hausse, bien que le Conseil Municipal ait adopté des taux d'imposition identiques à 2020 / 2021 pour le foncier bâti et non bâti.





• Le budget d'investissement 2022 adopté lors du Conseil Municipal en date du 14/04/2022, est élevé. Il atteint un montant de 1 553 000 € et se traduira par la fin des travaux du bâtiment périscolaire et la rénovation thermique de l'école et pour un coût estimé à 1 247 000 €, des frais d'études pour : l'établissement du PLU, la défense incendie et la rénovation de bâtiments communaux 72 000 € et divers travaux de voiries, assainissement, et gros entretiens de bâtiments à usage locatif (149 000 €),

Les remboursements des capitaux des emprunts 59 400 € seront à la hausse et accuseront une baisse significative en 2023.

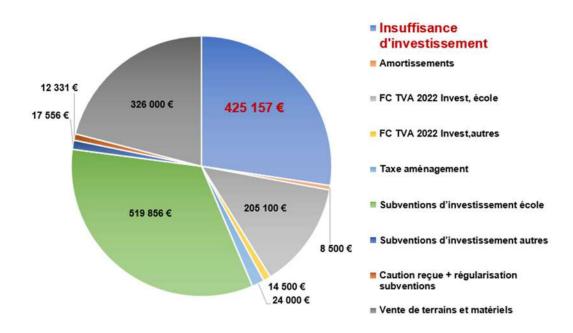


#### Quant aux recettes elles ont été évaluées à 1 127 800 € et valorisées ainsi :

Subvention État, Région, Département, CAPV: 537 400 €, ventes de terrains: 326 000 €, taxe d'aménagement et TVA : 243 600 €.

L'insuffisance d'investissement de 425 200 € sera comblée par le résultat prévisionnel de fonctionnement 2022 : + 52 000 € et les reports antérieurs positifs.

#### Recettes d'investissement 2022 : 1 553 000 €



En conclusion, le budget 2022, présente des dépenses d'investissements très importantes mais qui finaliseront la réalisation de la construction de notre bâtiment périscolaire et des travaux de rénovation énergétique de notre école. Un projet élaboré il y a plusieurs années par vos élus sous l'impulsion de son Maire, dont l'aboutissement verra le jour fin 2022.

**Christian SAUZEAT** 



Photographie - Cabinet d'urbanisme LOUP MENIGOZ

Révision des Plans Locaux d'Urbanisme de Pommiers-La Placette et de St Julien de Ratz pour un Plan Local d'Urbanisme unifié sur l'ensemble du territoire de LA SURE EN CHARTREUSE

La première phase de travail pour les études du PLU est maintenant bien engagée : plusieurs réunions de travail ont eu lieu en mairie, dont une réunion avec les agriculteurs de la commune et une réunion sur l'analyse des gisements fonciers à l'intérieur des villages.

# Une première réunion publique aura lieu le lundi 20 juin à 20H à la salle polyvalente de St-Julien

Le bureau d'étude expliquera la procédure et le calendrier de la révision du PLU et exposera une synthèse du diagnostic territorial. Vous êtes conviés et attendus nombreux pour échanger avec nous sur l'aménagement de notre territoire.

Un panneau synthétisant le diagnostic territorial sera ensuite exposé en mairie.



Nous vous rappelons qu'un registre de concertation est ouvert en mairie, dans lequel vous pouvez formuler vos remarques et vos observations.

Laurence ESCALLIER

# Notre école chauffée à la Géothermie... Solution durable et éco responsable !

En complément du travail réalisé sur l'isolation du bâtiment existant, le conseil municipal a longuement débattu sur le choix du type de chauffage à installer pour associer 2 critères : respect de l'environnement en utilisant une source de chaleur renouvelable et économies d'énergie.

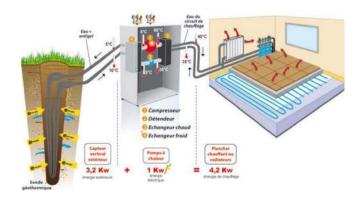
Des études techniques réalisées par des cabinets d'experts dans le domaine ont comparé la faisabilité, les avantages et inconvénients de différentes solutions (gaz, électricité, géothermie et bois). Après plusieurs réunions de travail, le conseil municipal a choisi d'installer une pompe à chaleur géothermique permettant d'allier énergie renouvelable et limitation de l'emprise technique au sol pour maximiser les fonctionnalités scolaires et périscolaires de l'extension.

### La géothermie, qu'est-ce que c'est?

Pour notre projet, le principe est d'utiliser la géothermie peu profonde à basse température. Entre 4,5m et 10m de profondeur, la température du sol est constante tout au long de l'année avec une température moyenne de 12 °C. Ensuite la température augmente avec la profondeur (environ 3°C pour 100m), avec la particularité que cette augmentation sur les 100 premiers mètres est due au stockage naturel du rayonnement solaire dans le sol. Nous allons donc implanter 4 sondes de 125 mètres (ou 5 sondes de 100 mètres) de profondeur contenant un circuit fermé d'eau glycolée pour récupérer la chaleur.

Cette chaleur captée est récupérée par la **P**ompe **A** Chaleur (PAC) et transmise au circuit de chauffage de l'école qui fonctionne à une température supérieure de l'ordre de 30 à 40°C. Lorsque la PAC consomme 1 kWh d'énergie électrique, 3,2 kWh sont récupérés dans le sol et, ainsi 4,2 kWh de chaleur sont transmis au système de chauffage de l'école.

Enfin, le système est réversible et permet l'été un rafraîchissement de l'école. L'eau à température ambiante circulant dans les radiateurs de l'école va capter la chaleur, puis la PAC va transmettre cette chaleur vers les sondes à eau glycolée, qui à leur tour vont stocker cette chaleur dans le sol.



### PAC géothermique : les différents avantages

Les avantages principaux de la pompe à chaleur géothermique sont les suivants :

- Énergie renouvelable, d'origine locale et à faible émission de CO2 (consommation électrique de la PAC).
- **Ressource** disponible toute l'année, ne dépendant pas d'un fournisseur tiers, aux caractéristiques constantes, rendant la performance de l'installation indépendante du climat extérieur.
- Installation.

### • Économie importante

Grâce à la récupération gratuite de la chaleur du sol, ce système géothermique a une consommation énergétique de seulement 20 à 30 % de ce que consommerait un système conventionnel de chauffage.

Pour un besoin annuel en chauffage de 53 730 kWh (données du bureau d'études fluidique), le système de PAC géothermique ne consommera que 12 793 kWh d'énergie électrique.

#### Tableau comparatif:

Energie	Rendement ou COP	Consommations (Kwh)	Prix Energie	Coût de revient en €/an	Coût de revient en € /20 ANS
Electrique	1	53 730	0.114	6 125	122 504
Bois Granulé	0.9	59 700	0.064	3 821	76 416
PAC Géothermique	4.2	12 793	0.114	1 458	29 168

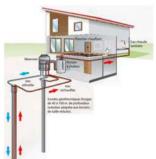
#### Faibles coûts de maintenance

Le budget d'entretien de cette installation géothermique est nettement inférieur au coût d'une installation d'énergie traditionnelle. Comme aucun type de combustion n'est nécessaire, elle ne nécessite guère d'entretien, ce qui représente une économie importante associée à ces coûts.

#### • PAC géothermique : un investissement pour l'avenir

Ce choix représente un investissement supplémentaire pour les travaux de l'école lié aux études de faisabilité technique et économique préalablement au projet, à l'étude géotechnique nécessaire, ainsi qu'à un investissement initial élevé (installation des sondes dans le sol et coût de la PAC).

Néanmoins, des subventions conséquentes sont en cours d'obtention auprès de l'ADEME qui viendront réduire le surcoût d'investissement. Par ailleurs, les fortes économies de fonctionnement permettent d'amortir cet investissement à horizon de 20 ans, tout en basculant sur un mode d'énergie renouvelable.



Jean-François BETEAU et Benoît GRANGEON

### Gentiana, la LPO, le Pic Vert : connaître et protéger la Nature

Notre commune accueille un bon nombre d'espèces végétales et animales.

Pour mieux les connaître et les protéger, plusieurs associations peuvent vous accueillir pour partir à la découverte de la flore et de la faune locales. Tout d'abord, l'association Gentiana, s'intéresse à la botanique sur le territoire isérois et réalise des inventaires des espèces présentes dans les communes : Des plantes minuscules qui peuvent couvrir un rocher montagnard aux arbres les plus grands, en passant par les arbustes essentiels à la vie de la petite faune et par des plantes aux fleurs spectaculaires comme le lis martagon ou la jonquille, la botanique s'intéresse à toutes les plantes! Certaines sont aisément reconnaissables, d'autres requièrent plus de pratique. Gentiana propose des cours d'initiation à la botanique à Grenoble et des sorties botaniques sur le département, l'occasion de s'initier puis de se perfectionner. La période actuelle de mai à juin est la plus propice pour observer cette diversité florale. Ainsi, pas moins de 35 espèces d'orchidées sont présentes sur la commune et récemment une habitante signalait une belle station de gagée jaune avec plus de 200 plants en fleurs. N'hésitez pas à nous faire part des endroits particulièrement fleuris! Gentiana conseille aussi les communes sur la gestion raisonnable des espaces communaux et peut former les personnels techniques.

La LPO Isère, s'occupe de la faune vertébrée sur le département de l'Isère. Association présente dans tous les départements français, elle s'appuie sur son réseau local pour protéger les espèces menacées d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et amphibiens, ainsi que leurs milieux de vie. Par exemple, la LPO organise le comptage des oiseaux de vos jardins permettant ainsi de dégager des tendances sur l'abondance de ces espèces. Elle s'investit plus particulièrement dans la protection des hirondelles qui sont bien moins nombreuses que par le passé. Elle construit des nichoirs pour les chouettes Chevêche dans les plaines et surveille les couples de rapaces pour préserver leur tranquillité. Sur notre commune, elle intervient plus particulièrement pour la protection des chauves-souris dans le cadre des actions entreprises par notre Conseil Municipal visant à limiter l'éclairage nocturne et à préserver le ciel étoilé avec d'autres partenaires. La LPO propose des cours d'initiation et de perfectionnement à l'ornithologie au Museum de Grenoble. C'est l'occasion d'apprendre les chants d'oiseaux et d'identifier d'abord les espèces les plus courantes, puis d'autres espèces dont on ne soupçonne pas même l'existence avant d'y prêter attention. Des sorties sont également

proposées pour aller à la rencontre de la faune sur le terrain. Votre jardin peut **devenir un "Refuge LPO"** si vous renoncez aux produits phytosanitaires et que vous vous engagez à réaliser quelques petits aménagements comme la pose de nichoirs, l'utilisation d'espèces végétales locales.

Le Pic Vert, s'occupe de la protection de l'environnement sur notre territoire. Association généraliste qui nous sensibilise à toutes les questions environnementales, sur la protection de la ressource en eau, la gestion des déchets, les petits aménagements que vous pouvez faire chez vous ou autour de chez vous pour la petite faune. Le Pic Vert est connu pour ses actions locales et de nombreux chantiers participatifs pour nettoyer ou réhabiliter des zones intéressantes et pour demander aux communes de protéger leur patrimoine naturel. Les bricoleurs trouvent leur place en réalisant des nichoirs ou des cabanes d'observation. Chaque printemps, une aide est apportée à la traversée des amphibiens dans les secteurs qui ne sont toujours pas sécurisés, sauvant ainsi des centaines d'amphibiens chaque année. Le Pic Vert a aussi lancé son École de la Nature où vous pourrez en apprendre davantage sur les papillons, les bourdons, les oiseaux, les mammifères... une partie des cours a lieu à Réaumont. Des sorties découvertes sont également proposées. Si vous aimez l'action locale, n'hésitez pas, vous serez utiles et accueillis dans une ambiance conviviale.

Ces associations sont complémentaires et aident à préserver la Nature autour de chez nous. Leur force est le nombre d'adhérents et leur envie d'agir : plus de 500 pour Gentiana, plus de 2000 pour la LPO Isère, plus de 900 pour le Pic Vert. Ce n'est qu'un début, chaque année le nombre d'adhérents augmente. Des salariés très compétents travaillent aussi dans ces associations et complètent l'action des bénévoles, dans les domaines les plus techniques.



Et vous ? Envie d'en savoir plus ? Les informations sont régulièrement disponibles sur le site Internet de la commune.

Serge RISSER

### L'ÉCOLE, LE PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS

#### Le VPI, ça change notre vie !!!

Le VPI est très utile dans la classe. Il nous sert à projeter des images au tableau. C'est très simple et ça nous évite de déplacer et d'utiliser le vieux rétro-projecteur. Le VPI ne prend pas de place, il est en hauteur. « VPI » signifie Vidéo Projecteur Interactif. L'image est de très bonne qualité et on entend très bien le son. On s'en sert souvent. Toutes les classes élémentaires de l'école en ont un, c'est tellement génial!



#### Dans la trace des champions!

Les mardis 1er, 8 et 15 mars 2022, nous sommes allés faire du ski de fond et du biathlon au Col de Porte. Nous avons partagé la classe en trois groupes : le A, le B et le C. Chaque groupe est parti faire des activités comme des balades, des jeux, des exercices pour s'entraîner ou encore tirer à la carabine à rayon laser. Un de nos moments préférés à tous a été ... LE PIQUE - NIQUE!!!!!!!!! Pendant le pique-nique, nous étions avec nos correspondants et ils étaient très sympathiques et agréables.

Nous sommes ensuite partis faire du tir avec les carabines laser. Dans un boîtier rectangulaire, il y a 5 cibles rondes. Elles sont noires, mais quand on les atteint, elles deviennent blanches. Il faut bien viser pour les toucher. Nous avons fait comme les champions de biathlon. Il y avait le grand tour et les tours de pénalité que l'ont doit effectuer si on rate une cible. C'est Valentin qui nous a appris à tirer à la carabine, mais il y avait aussi Lola, la monitrice. Beaucoup d'entre nous ont appris à faire du skating, et nous avons adoré !!!

Dans notre classe, on utilise le VPI pour préparer nos projets comme la Classe péniche. On peut projeter des images ou des vidéos que l'on trouve sur Internet. Dans le cadre de notre projet « Tara océan », nous suivons les aventures d'une équipe de marins et de scientifiques qui font le tour du monde sur la goélette Tara pour sensibiliser les gens à l'urgence de protéger les océans. Nous faisons beaucoup de choses comme des visioconférences et des échanges avec l'équipage pour en apprendre plus sur les océans et maintenant nous connaissons le capitaine, la cuisinière et les scientifiques. Ce qui est vraiment intéressant, c'est que l'on peut projeter l'image de notre feuille de travail ou d'une page de livre au tableau. On peut alors tous travailler sur ce document : l'étudier, le compléter ou le corriger aussi. Nous remercions la mairie pour ce fabuleux cadeau!

Lucie, Léna et Cléa

Photographies Pierre-Luc MARTINEZ



Pendant la dernière sortie, nous avons fait un grand tournoi avec la classe de Virginie Dilas. Chaque équipe avait un numéro, c'est l'équipe 3 qui a gagné.

Ces trois journées étaient toutes merveilleuses, malgré la météo moins belle de la troisième journée... Merci au Sou et à la Mairie de nous avoir financé si gentiment ces sorties d'apprentissage. Un GROS bisou et un GRAND Merci aussi à Bernadette, Cécile, Laurence, Gabriel, Julien, Serge, Vincent qui nous ont accompagnés pendant ces sorties. Grâce à eux nous avons fait de gros progrès !

Lilly et Lou

#### Centre de Loisirs, vacances de printemps

Avec le lundi de Pâques, le centre n'a malheureusement fonctionné que sur 3 jours. Une journée a été animée bénévolement par Monsieur Pommerol, un très grand passionné de Lego.



Photographies Rolande HOUDARD

Cette passion l'a fait voyager dans le monde entier, en particulier au Danemark, berceau des Lego. Il a donc partagé sa passion avec les enfants du centre, les a accompagnés à la lecture de notice de montage et leur a montré l'étendue des possibilités Lego. Ils ont bien sûr pratiqué avec joie. Nous remercions chaleureusement Monsieur Pommerol.

Jeanne Foray, bénévole à la bibliothèque, aime aussi aider Rolande lors d'activités. Elle est régulièrement présente et a beaucoup d'idées. Elle est à l'origine de la banderole de la bibliothèque et de celle du Tour de France l'an passé. Cette fois-ci le projet était le travail de la terre et elle a commencé avec les enfants, la construction de petites maisons. Cette activité sera poursuivie lors du centre de cet été. Un grand merci à Jeanne pour son aide précieuse et son implication.

Sophie LELEU

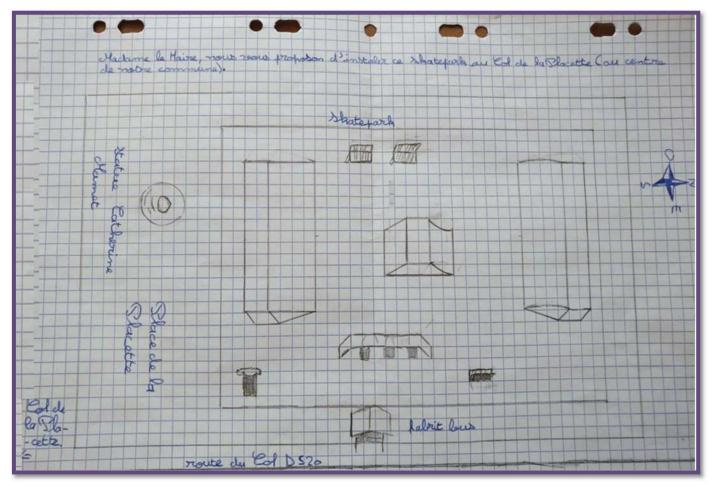
#### Un skate-park pour les jeunes de la Sure en Chartreuse

Deux jeunes Cartusurois font preuve d'initiative et de maturité Voici leurs réflexions et leur demande étayée par des croquis et une longue liste de signatures des jeunes intéressés par le projet.

Nous nous appelons Nyls et Paulien et nous avons eu l'idée de construire un skate-park durant le premier confinement en 2020.

C'est un lieu goudronné et équipé de modules pour faire des figures en trottinette, en skate et en roller. Cela pour le plaisir des jeunes qui pratiquent cette activité, car les skate-parks alentour sont trop loin pour s'y rendre seul.

Nous avons dessiné les plans, ensuite nous avons envoyé tout cela avec une lettre à madame le Maire de la Sure en Chartreuse.



Suite à notre demande, nous avons été invités à une rencontre avec des élus du conseil municipal le 25 mars dernier, pour discuter de ce projet. Les élus ont été particulièrement intéressés par notre idée d'installer ce skate-park au Col de la Placette car ce lieu est situé au centre de notre commune. Mais ils étaient inquiets à cause de la proximité de la nationale.

Nous espérons que ce projet pourra se réaliser. Et si tout se passe bien, la construction s'achèverait en fin 2023. ☺

Nyls et Paulien

#### PARLONS - EN

### RAPPEL SUR LA RESPONSABILITÉ LIÉE AUX POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Quel que soit le statut du chemin de randonnée (chemin rural ou chemin privé), la commune est chargée de la sécurité sur le territoire communal au titre de l'article L 2212.2 du CGCT et doit prendre les mesures nécessaires pour prévenir les accidents.

C'est ainsi que doivent être signalés :

- les dangers auxquels sont exposés les usagers des sentiers de randonnée (exemple : passage à qué particulièrement délicat et glissant)
- les interdictions de certains accès ayant fait l'objet d'un arrêté municipal.

L'absence de signalisation de ces dangers et interdictions engage la responsabilité de la commune, que le sentier soit public ou que le sentier soit privé ouvert au public.

### DES ACTES DE DÉGRADATION RÉCURRENTS SUR LE SECTEUR D'ACCÈS À LA GRANDE SURE

La montagne est accessible à tous et on ne peut qu'encourager les marcheurs à découvrir notre belle région. Ces découvertes doivent se faire en pleine conscience des risques auxquels chacun peut être confronté. C'est pourquoi la commune de La Sure en Chartreuse a pris un arrêté municipal interdisant l'usage du passage du Pas de la Miséricorde et a accepté en substitution, la proposition du Pays Voironnais de sécuriser le passage dit des Grapillons. Mais malheureusement de nombreuses nuisances ont été constatées et signalées.

Ce n'est pas la première fois que le secteur de La Grande Sure cher aux adeptes de la randonnée est victime d'actes de vandalisme. En effet, une tentative de sectionnement de la nouvelle croix au sommet de la Grande Sure a été constatée en 2020. Cette dégradation ayant fait l'objet d'une intervention de consolidation par une équipe de bénévoles.

### LE MANQUE DE RESPECT DE LA NATURE ET CES INCIVILITÉS POSENT LE PROBLEME DE RESPONSABILITÉ

Comme précisé en préambule, la commune est tenue d'afficher la réglementation avec comme objectif de sécuriser et faciliter l'accès à nos sentiers de randonnée. Les parcours ainsi confortés et sécurisés limitent les égarements et les accidents. Ils ont également le mérite de limiter le passage de randonneurs dans des secteurs à protéger.

Depuis le printemps 2020, 23 panneaux signalant l'interdiction du passage du Pas de la Miséricorde ainsi que l'ensemble des affichettes de mise en garde du danger du Pas de la Ronde ont été arrachés et jetés dans la forêt. Ces actes démontrent des incivilités, mais également un manque de respect des autres et de la nature, car les affiches sont alors considérées comme dépôts sauvages de déchets.



Pour rappel, le passage du Pas de la Miséricorde est interdit depuis 2004. En effet, notre commune n'a pas la possibilité de financer les travaux permettant de sécuriser ce passage délicat et ainsi d'autoriser à nouveau son libre accès aux randonneurs.

Les individus qui arrachent les panneaux d'information s'exposent à des poursuites pénales surtout en cas d'accident, car ils mettent en danger les promeneurs qui n'ont plus accès à des indications garantissant leur sécurité.

À cela vient s'ajouter début janvier 2022 le vol de 110m de câbles de sécurisation installés dans le passage des Grapillons, vol constaté par le prestataire mandaté par le Pays Voironnais. Le Pays Voironnais va prochainement procéder à la réinstallation des câbles.

L'ensemble de ces actes représente un préjudice et un coût important pour la collectivité, c'est pourquoi la commune et le Pays Voironnais ont porté plainte auprès de la gendarmerie suite à ces évènements.

Face à la hausse des incivilités, retrouvons le goût du partage de la montagne en bonne intelligence. Nous faisons appel au bon sens de tous pour que ces dégradations cessent, permettant ainsi aux amoureux de la montagne de pratiquer la randonnée en pleine conscience.

Jean-Luc DELPHIN et Jean VEDEL

#### LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Date	Organisateur/ Lieu	Nature de l'évènement
Samedi 21 mai	Comité des Fêtes / Salle des fêtes de St Julien et concert à l'église de Saint Julien	Free to Mary Nique Ma
Dimanche 22 mai	Le Sure Saut/ Salle des fêtes de St Julien	Gratuiterie Troc plantes
Vendredi 3 juin	Le Sure Saut/ Salle des fêtes de St Julien	Repas Partages
Samedi 25 juin	Comité des Fêtes & SOU les Pommiers / MTL Pommiers	Text Of la X Jose
Vendredi 1e juillet	Club Entr'Aide Amitié /Sortie	CLUB ENTR'AIDE AMITIÉ
Samedi 3 et dimanche 4 septembre	Comité des Fêtes / MTL Pommiers	VOGUE
Samedi 8 octobre	Municipalité & Parc Naturel régional de Chartreuse/ Salle des fêtes de St Julien	Animations sur le thème de la nuit
Samedi 15 et dimanche 16 octobre	Club Entr'Aide Amitié/ MTL Pommiers	PENNALE ANTITES
Lundi 31 octobre	Comité des Fêtes/ MTL Pommiers	Traditionnelle soirée « Halloween »
Samedi 19 novembre	Comité des Fêtes/ MTL Pommiers	CONCERT Voiron Jazz Orchestra
Dimanche 27 novembre	Club Entr'Aide Amitié/ MTL Pommiers	DE NOEL



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- o Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- o Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Concernant nos amies les bêtes, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Toujours concernant nos amis à 4 pattes, il est essentiel de les tenir en laisse lors de leurs promenades. En effet, les animaux ne doivent pas divaguer et il est important de rappeler que la période de naissance des animaux sauvages est principalement située entre avril et ce jusqu'à fin juin. La divagation des animaux peut alors gêner la mise bas de certaines espèces. Nous comptons sur le civisme et la prise de conscience de tous.



# La sure en Chartreuse et Ses nameaux »

### Tous à vos appareils photo de smartphone ou appareils photo numériques!





# Pour photographes amateurs

Résidents de La Sure en Chartreuse

Exposition et remise des prix en octobre 2022

Trois catégories de photographes seront récompensées

- Enfants
- Adolescents
- Adultes

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant sur le site internet de la commune! Vos photos devront nous parvenir le 18 septembre 2022 au plus tard! La commune de La Sure en Chartreuse, organise un concours photo ouvert aux amateurs sur le thème « La Sure en Chartreuse et ses hameaux » avec comme objectif de documenter le site internet de la commune en y ajoutant une photothèque des hameaux qui la constituent à savoir :

#### • Pour Pommiers la Placette :

Le Village, les Routes, les Cochets, le Gué, le Buissert, Pré Fanton, l'Ancienne Église, le Clos, les Barniers, les Côtes, l'Herme, Quatre Bras, les Fayolles, le Vart, la Placette (Le col), Chantabot, les Reynauds, Hautephare, Palachère,

l'Ayat, Béguetière, Chaperonnière, les

#### Pour Saint-Julien de Ratz :

3 Fontaines.

Le Plan, le Tracou, le Garrel, Le Pellet, la Colombiere, Voissant, le Lac, la Lentillère, le Village, le Saquet, le Martinet, le Jallat, le Puits, le Barlet, la Revollière, Courbassière.

<u>Inscrivez-vous en ligne dès maintenant sur le site internet de la commune !</u>
Vos photos devront nous parvenir le 18 septembre 2022 au plus tard !

#### Conditions de participation

L'inscription se fait en ligne sur le site internet de la commune (page d'accueil) en cliquant sur



La participation à ce concours est gratuite et ouverte à toute personne résidente de la commune de La Sure en Chartreuse, à l'exclusion des membres du jury ainsi qu'aux professionnels de la photographie.

#### Les catégories de participants

• Enfant (jusqu'à 10 ans), Adolescent (jusqu'à 17 ans), Adulte (à partir de 18 ans)

#### Modalités de participation

Envoyez les photos du hameau de votre choix <u>au format standard JPG</u> LE 18 SEPTEMBRE 2022 AU PLUS TARD par mail à l'adresse suivante :

concours.photo.lasure@gmail.com en indiquant votre nom, prénom, année de naissance et le lieu de la photo ou déposez au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie vos photos sur clé USB ou carte SD sous enveloppe en indiquant votre nom, prénom, année de naissance et le lieu de la photo

#### Critères d'attribution des lots par le jury

Les photos envoyées par les participants seront soumises au vote d'un jury. Le jury se basera sur trois critères pour évaluer les photos :

- 1. Le respect du thème,
  - Les hameaux de notre commune
- 2. La qualité de la prise de vue
  - Qualité artistique, couleurs
- 3. L'originalité de la photo

#### Publication des résultats & Remise des Prix

Les résultats du concours seront annoncés lors de la remise des prix à l'occasion d'une exposition qui aura lieu en octobre 2022 ainsi que sur le site de la commune et dans la presse locale.

#### Droits des participants.

Par l'acceptation du présent règlement, le participant au concours autorise la commune de La Sure en Chartreuse à utiliser gratuitement ses photos sur tout support de communication (Site internet, PanneauPocket et journal municipal).



Madame **Odette Marie Thérèse GEORGES** domiciliée 902 chemin des Routes, Pommiers la Placette, décédée le 30 novembre 2021 à l'âge de 92 ans

Madame **Joséphine Henriette PERRIÈRE** domiciliée 4 place des Charminelles, Saint Julien de Ratz, décédée le 4 décembre 2021 à l'âge de 67 ans

Monsieur **Christian Pierre Eugène BUISSI**È**RE** domicilié 65 route de l'ancienne Eglise, Pommiers la Placette, décédé le 29 décembre 2021 à l'âge de 65 ans

Madame **Claire RICHOILLEY** domiciliée 71 Impasse du Buissert, Pommiers la Placette, décédée le 4 avril 2022 à l'âge de 37 ans

#### Hommage à Odette GEORGES

Odette GEORGES était domiciliée chez sa sœur Éliane Genève à Pommiers-la-Placette aux Routes. Originaire de Lorraine, agricultrice en retraite, elle résidait à Pommiers depuis l'année 2000 à la suite d'un souci de santé. Toutes ces années, elle a beaucoup apprécié les rencontres et les échanges avec les habitants de Pommiers ainsi que les personnes accueillies dans la maison de Félix et Éliane. Elle a été très entourée et accompagnée par des professionnels de santé et aides à domicile : Marie-Claude, Janine, Nathalie(s), Ludovic, Odile, Catherine... Elle en était très reconnaissante et nous les en remercions chaleureusement. Son souhait était d'être inhumée en Lorraine, dans son village natal. Je voudrais ajouter à ce message mes remerciements aux amis et personnes qui m'ont manifesté leur soutien en ce moment difficile.



#### Éliane GENÈVE



Vive les mariés !

Monsieur François, Roger, Olivier HOUDARD et Mademoiselle Cindy, Christiane ALLEGRET mariés le 03 juillet 2021

**Monsieur Léo VALETTE et Mademoiselle Margaux TRIMOUILLE** mariés le 18 septembre 2021



**Bienvenue** 

**Lilas Catherine VANARDOIS** née le 26 octobre 2021 à Voiron, domiciliée 157 route de la Sure Saint Julien de Ratz

**Jules Joseph Jean-Baptiste CHARBY** né le 28 janvier 2022 à Grenoble, domicilié 809 route du Col Pommiers la Placette

**Tom DUCKIT** né le 18 février 2022 à Voiron, domicilié 180 Le Jallas Saint Julien de Ratz